

1. FORMULAIRE DE COMMANDE SECURISE AVEC IP WEB

<https://forms.gle/xijbXUtA2zFvNShw6>

20/11/2019	14:40:49	Mada me	Reve llat	Evely ne	Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris-Est	DR H	Présid ente	6 6 0 4 7 7 1 6 4	evelyne.revellat@kheprisante.fr	Proposer aux Managers un projet enthousiasmant après la Grande Entreprise	Oui je confirme mon badge
------------	----------	---------	-----------	----------	---	------	-------------	---	---------------------------------	---	---------------------------

2. Validation des CGV

Votre inscription vous engage à:

- 1- Assurer l'ensemble des rendez-vous que vous aurez préalablement choisis et validés *
- 2- Assister aux sessions thématiques, auxquelles vous vous serez pré-inscrits*
- 3- Vous faire représenter si vous deviez annuler votre participation dans les 15 jours avant l'événement*

*Si ces critères ne sont pas respectés, les frais relatifs à votre participation supportés par One-Place Corporate vous seront facturés à hauteur de 450 Euros HT (communication, marketing et logistiques)

** L'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription qui ne correspond pas aux critères de l'événement notamment si vous êtes prestataire de services digitaux

*** Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, veuillez contacter aissatou@one-place.fr

**** One-Place Corporate vous inscrit gratuitement dans le Club ONE afin de favoriser l'accès aux conférences virtuelles et physiques. En l'échange de cette invitation gratuite nous vous demandons d'effectuer quelques rendez-vous d'affaires afin de rencontrer des prestataires qui ne vous engagerons en rien.

Je m'inscris, je confirme que les renseignements indiqués sont exacts et j'ai bien pris connaissance de mes engagements liés à mon inscription* *

☒ OUI je confirme et j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de relations commerciales avec One Place ou ses partenaires en rapport avec votre activité professionnelle

[Retour](#) [Suivant](#) Page 2 sur 3

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. [Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Règles de confidentialité](#)

Google Forms

3. Re confirmation manuelle

Le 25/11/2019 à 11:33, evelyne revellat <evelyne.revellat@kheprisante.fr> a écrit :

Bonjour

Oui Je confirme mon badge

Cordialement

Evelyne revellat

Présidente



KhépriSanté
Equilibre, Santé & Qualité de Vie

----- Forwarded message -----

De : **KONATE Aissatou** <aissatou.konate.oneplace@gmail.com>

Date: 15/12/2019 à 11:25

Subject: Digital Meeting - Votre participation

evelyne revellat <evelyne.revellat@kheprisante.fr>

Bonjour

Nous avons le plaisir de vous compter parmi nos participants sur le congrès **Digital Luxe 2019**,
Ci-dessous vos codes d'accès à la plateforme vous permettant de valider les demandes de Rdv de
nos partenaires digitaux et solliciter les partenaires qui vous intéressent.

URL : <http://one-place.fr/oneplace2meet/>

Login : evelyne.revellat@kheprisante.fr

Password :KHE21

Accusé de LECTURE

evelyne revellat <evelyne.revellat@kheprisante.fr> **EMAIL_OPENED**

4. RELANCES X 4

Malgré votre signature des CGV et nos entretiens, vous n'avez pas souhaité régulariser votre présence ni nous informer.

Pouvez vous nous répondre svp ?

tous nos respects

rachel

Accuses réception de lecture :

evelyne.revellat@kheprisante.fr	EMAIL_OPENED	kheprisante
evelyne.revellat@kheprisante.fr	EMAIL_OPENED	kheprisante
evelyne.revellat@kheprisante.fr	EMAIL_OPENED	kheprisante

De : evelyne revellat <evelyne.revellat@kheprisante.fr> **À :** juridique@one-place.fr

Objet : Read: DERNIERE RELANCE avant Assignation impayé -

Votre message

À : juridique@one-place.fr

Objet : DERNIERE RELANCE

Date : 21/01/2020 11:03

a été lu le 21/01/2020 14:39

De : evelyne revellat <evelyne.revellat@kheprisante.fr>

Envoyé : 11/02/2019 11:59

À : rachel ROKOTONIARIB <rachel@one-place.fr>

Vous allez voir ceci avec nos avocats. Je vous conseille de stopper vos relances

Cordialement,

Evelyne

De : Pauline TRAIMOND [mailto:pauline.traimond.oneplace@gmail.com]

Envoyé : 12/02/2019 17:10

À : evelyne revellat <evelyne.revellat@kheprisante.fr>

Objet : Re: Facture 20180655

Bonjour

Vous avez bien contractualisé par votre IP et signé nos CGV. Vous avez assuré ensuite de votre présence par mail et a avez (en plus !) validé un badge eventbrite donc 3 validations + 3 fois les CGV.

Vous êtes venu sur cet event et y êtes resté toute la journée. En utilisant vos badges commandés initialement. Vous êtes entrée a 9h59 et sortis a 18h18.

Vous êtes venue 2 fois en 2017 et 2018 !

Cette facture n'ayant toujours pas été réglée, je vous prie de nous indiquer une date de règlement

RENOI:

Objet : rappel : - AVIS DE RECouvreMENT

Bonjour,

Vous avez commandé via votre IP

+ par email que vous recevez et avec lequel vous répondez ... encore

+ sur linkedin

Vous n'avez toujours pas payé votre facture ONE PLACE / OPC INVEST malgré nos multiples relances et votre contrat en bonne et due forme.

Conformément à nos CGV (validées de votre part), cette facture est passée en recouvrement.

Sans règlement avant le 22/05/2019, une IP sera instruite.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une telle procédure vous emmènerait devant la justice et résulterait d'un article 700 et de frais compensatoires puis d'une exécution sur vos comptes.

Nous sommes désolés d'en arriver à ce stade mais 7 relances sont restées vaines et nous poussent à cette conclusion.

Bonne journée

Tous nos respects

PATRICE

Juriste OPC ONE PLACE

ACCUSE DE RECEPTION

De : evelyne revellat <evelyne.revellat@kheprisante.fr>

Envoyé : 25 juin 2019 12:47

À : juridique@one-place.fr

Objet : Lu : DERNIERE RELANCE Assignation impayé - tribunal de PARIS - IP 202100013442-001

Votre e-mail recommandé a bien été envoyé.

Retrouvez les informations de l'envoi ci-dessous :

Nom : evelyne revellat

Référence de l'envoi : 82d24fe1-4450-4bf7-b4cf-44bda45156121119c

Nom : evelyne.revellat@kheprisante.fr

Vous pouvez également accéder au suivi via votre espace client.

MailTrack 



Bonjour JURIDIQUE

**Un destinataire de votre email
recommandé vient d'accepter votre
recommandé**

Nom : evelyne.revellat@kheprisante.fr

Référence de l'envoi : 93478dce-f047-4af9-924111154165464171ac1

Date : 25/06/2019 11:21

Depuis le 2 février 2011 la lettre recommandée électronique a la même valeur juridique que le recommandé papier *

*Décret n° 2011-144 du 2 février 2011 relatif à l'envoi d'une lettre recommandée par courrier électronique pour la conclusion ou l'exécution d'un contrat.

Ce décret stipule que : Lors du dépôt d'une lettre recommandée électronique, l'expéditeur doit indiquer ses coordonnées et celles du destinataire du courrier.

CGV

Conditions Générales de Vente

L'ensemble des dispositions des Conditions Générales de location de surface et d'aménagement de stand sont applicables aux
Conférenciers et aux prestataires souscripteurs de rendez-vous 1to1, demandant leur admission au congrès, à l'exception de celles prévues aux articles 8, 9, 10 ; 11 et 15 a, 18, 19 et 20.

2. RÉSERVATION DES AGENDAS

Afin d'organiser au mieux les plannings de rendez-vous, les demandes de réservations d'agenda doivent être adressées à l'Organisateur au plus tard un mois avant le congrès. Tout manquement du client à ce point n'entraînera pas la responsabilité de ONE PLACE. Les rdvs 1to1 non sélectionnés par le CLIENT 1 mois avant le congrès ne seront pas remboursés.

3. DÉSISTEMENT

Toute annulation de la part des Prestataires et des VIPS doit être communiquée à l'Organisateur par écrit.

Si le Prestataire annule totalement ou partiellement sa participation à une conférence, ou aux rendez-vous 1to1 souscrits, il sera redevable envers l'Organisateur d'une indemnité égale au montant du 1er versement tel que défini à l'article 3 des Conditions Générales de location de surface et d'aménagement de stand.

Si le VIP annule sa présence sans nous informer à minima 15 jours avant l'évènement, il sera redevable du prix du badge de base (450euros). Malgré tout, s'il nous informe d'une raison probante ou médicale, aucun frais ne lui sera imputé.

Si le Prestataire annule totalement ou partiellement sa participation à une conférence, ou aux rendez-vous 1to1 souscrits, au plus tard deux mois avant le congrès, les sommes versées ou restant à verser au titre de sa réservation et/ou de sa facture de solde sont acquises à l'Organisateur.

4. DÉROULEMENT DES RENDEZ-VOUS 1TO1

L'agenda des rendez-vous sera remis aux Prestataires en amont du Congrès. Les activités se déroulant lors des rendez-vous 1to1 relèvent de la seule compétence des Prestataires, l'Organisateur se limitant à mettre à la disposition de ces derniers des espaces aménagés comportant une table, deux chaises et un point électrique.
En aucun cas l'Organisateur ne peut être tenue responsable du bon déroulement des activités lors des rendez-vous 1to1.

En cas de désistement d'un invité entraînant l'annulation d'un rendez-vous, l'Organisateur s'engage à le reporter à une date ultérieure, dans les locaux de l'une des parties, à la convenance de chacune des parties.

Si le prestataire n'a pas réglé la totalité des sommes dues à l'Organisateur le jour du Congrès, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler tout ou partie de l'agenda de rendez-vous 1to1.

Si le client réalise plus de rendez-vous 1to1 (avant-pendant ou après) qu'il n'en a contracté, ONE PLACE se réserve le droit de les lui facturer selon le montant initial du RDV : 450 E / rdv et ci-après contrôle précis auprès des vips du factuel de ces rdvs.
Malgré tout, pour un bon rapport commercial, ONE PLACE pourra aussi échoir à cette facturation complémentaire.

Le Client reconnaît avoir été suffisamment informé, avoir pris clairement connaissance et est